



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

FEVRIER 2012

RAPPEL SUR LES CHIENS

La divagation des chiens sur la voie publique est interdite. (Article L. 211-19-1 du Code rural).

Nous vous remercions de respecter ces règles de civisme, dont dépend la sécurité de tous.

Cela évitera en outre d'avoir des poubelles éventrées dans le village (voir le témoignage en page intérieure).

ENQUETE ECLAIRAGE PUBLIC

Nous remercions vivement les 36 personnes qui ont répondu à l'enquête sur l'éclairage public (Amassa du mois dernier).

Le Conseil municipal poursuit ses réflexions sur ce sujet et devra bien évidemment tenir compte de contraintes techniques variées.

Ce sujet fera l'objet d'un article dans un Amassa ultérieur.

RECENSEMENT : Population légale au 1er janvier 2012

Population totale	695
Population municipale	672
Population à part (*)	23

(*) Sont comptées à part les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de Rébenacq.

FRELONS

Bilan de la lutte contre l'invasion des frelons à Rébenacq et en vallée d'Ossau



En 2010, nous avons recensé 10 nids sur notre commune, aucun n'avait alors été détruit car aucune action n'était alors envisagée.

Printemps 2011 : le Foyer Rural fabrique et vend 2 € des pièges sélectifs qui sont mis en place à partir de début mars (il aurait en fait été préférable de piéger dès la mi-février). Nous avons capturé 500 femelles fondatrices.

Fin 2011, l'année se solde avec seulement 4 nids découverts et détruits (Pas de nouveaux nids dans les zones ayant été piégées), ce qui semble démontrer que le piégeage est très important si nous voulons stopper cette invasion.

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO) a pris le problème en main et a financé la destruction de 50 nids dans la vallée.

Nous remarquons que ces prédateurs s'adaptent parfaitement au milieu et notamment en zone habitée (pignons de toitures, haies de jardins, balancelles, abris à bois, hangars, etc...).

La CCVO organise 2 réunions publiques dans nos chefs-lieux de canton :

samedi 11 février à 10 h à Arudy (salle Espalunq)
samedi 18 février à 10 h à Laruns (salle des Associations).

Nous vous invitons à ces réunions qui vous informeront sur la biologie du frelon asiatique ainsi que les actions à mener. Vous pourrez également faire l'achat de pièges sélectifs à 2 €.

Il est temps de recommencer le piégeage (de mi-février au 1^{er} mai), des pièges sont en vente au secrétariat de mairie (05.59.05.54.63) ou au Foyer Rural (ils sont en dépôt chez Mme et M. Haure, 05.59.05.53.42).

REUNION PHOTO

Lors de la réunion de la Commission culturelle municipale, ouverte à la population, qui s'est tenue le 5 décembre dernier, différentes idées nouvelles ont été émises, entre autres l'idée d'une exposition photo a été avancée.



Nous invitons toutes les personnes intéressées par ce projet, soit en tant que photographe, soit en pour aider à l'organiser, à nous rejoindre pour une première réunion :

le lundi 13 février à 20 h 30 à la mairie.

A bientôt !

BIBLIOTHEQUE FOYER RURAL

Le 6 janvier, nous étions 12 personnes pour déguster la galette des Rois, dans une très bonne ambiance. La prochaine permanence aura lieu le :

vendredi 3 février de 16 h à 18 h.

Vous serez reçu par Michelle et Nicole qui auront fait des crêpes. Venez nombreux !



Nicole Andrieu



COMMUNIQUE DE LA PREVENTION ROUTIERE

L'Association Prévention Routière lutte contre le nombre et la gravité des accidents de la route. Elle se préoccupe en particulier de la mobilité de tous et notamment des seniors.

Pour sensibiliser ceux-ci aux dangers de la route, elle organise des sessions de remise à niveau qui portent sur les nouveautés du Code de la route et sur les cause principales des accidents leur survenant.

Au cours d'une intervention qui se veut conviviale et dynamique et dure environ deux heures, les moniteurs abordent divers sujets avec explications et projections de situations accidentogènes sur DVD, illustrant le thème : "Séniors, restez mobiles !"

Les thèmes suivants sont en particulier traités : les priorités, les nouveaux panneaux, les giratoires, les situations dangereuses, l'attitude des cyclistes ou motocyclistes, la santé des conducteurs, l'alcool et ses effets, la réglementation, le permis à points, l'action des médicaments.

Si cette séance vous intéresse, nous vous proposons de vous inscrire à la mairie qui regroupera les demandes en vue d'une séance à Rébénacq.

Quelques nouveaux panneaux que vous pouvez rencontrer : les connaissez-vous ?



REPAS DES CHASSEURS

Le repas traditionnel des chasseurs aura lieu le :

25 février à 20 h, salle Palisses à Rébénacq



Les inscriptions accompagnées du règlement sont demandées avant le 20 février, elles doivent être adressées au choix à :

- M. Guarési-Touy, tél. 06 83 62 64 99
- M. Henri Hondet, tél. 05 59 05 54 89
- M. Jacques Bouhot, tél. 05 59 05 51 83.

Merci d'avance, à bientôt !

LA PASSE DU FOOT

Le football-club de Rébénacq vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Le samedi 21 janvier a été l'occasion d'une sympathique cérémonie ; en présence de M. le Maire, a eu lieu la remise de matériel sportif par nos partenaires :

- M. et Mme WALTER responsables du magasin NETTO à Louvie-Juzon, pour un jeu complet de survêtements ;
- M. et Mme CHAUMETTE, de l'entreprise CASENAVE à Serre-Castet, pour des sacs de sport ;
- M. et Mme SICCOLI, du garage Peugeot ABCIS à Billère, pour un jeu complet de maillots, shorts et chaussettes.



Un petit civet de chevreuil nous a été offert par la société de chasse de Rébénacq - que nous remercions au passage - et a clôturé cette soirée.

Encore un grand merci à nos généreux donateurs.

N'oubliez pas de venir encourager notre équipe dont les prochains matchs à Rébénacq se disputeront les **19 février et 4 mars**.

Sportivement vôtre, le bureau



CHIENS ERRANTS : UN TEMOIGNAGE

Depuis plusieurs semaines, les habitants des quartiers Peyre et Pédecoigt ont la désagréable surprise de voir leur container à poubelles renversé et leur contenu éparpillé tant sur la chaussée que dans le champ qui surplombe le chemin Peyre (photo ci-dessous).

Cet événement est provoqué par deux chiens patous des Pyrénées et se produit au minimum deux fois par semaine, car ces chiens pénètrent dans les jardins en enjambant grillages ou portails ! L'apothéose a lieu dans la nuit du mercredi au jeudi puisque nous sortons tous ce jour-là les containers pour le passage des éboueurs.

Nous demandons donc avec beaucoup d'insistance aux propriétaires de chiens de bien vouloir veiller à ce que leurs animaux ne puissent pas se promener en toute liberté, même la nuit.

Vous comprendrez qu'il est fort désagréable d'être réveillé au beau milieu de la nuit par les bruits occasionnés et d'être obligé ensuite de ramasser les débris éparpillés par les chiens d'autrui.

Non, ce n'est pas la neige, ce sont les débris de poubelle étalés par des chiens laissés en liberté alors que c'est interdit (cf page une).



TROIS POMMIERS A L'ECOLE !

Entre octobre et décembre derniers, les enfants de la classe CP-CE1 et l'association "Coup de Pousse" de Gan (qui se voue à la pomme) ont partagé une belle aventure. Partis à pied depuis l'école, les écoliers commencent par la visite d'un verger. Ils ramassent les belles pommes, les croquant à belles dents, puis les coupent, les lavent, les broient, les pressent dans le vieux pressoir à manivelle... Clic, clac... Hum ! Rien ne vaut un jus de pomme frais pressé !

Et puis hop ! Mise en bouteille, étiquetage... Et si on jouait à un "mémo" pour retenir le nom des pommes ?

Plus tard, la municipalité propose son aide pour creuser des trous et trois jeunes pommiers sont mis en terre devant l'école, ils donneront des fruits dans quelques années.



Mais les pépins de pomme semés par les enfants vont sûrement éclore avant ! Les pommes d'argile que chacun a pris plaisir à modeler, poncer et peindre sont pour nous tous un joyeux souvenir de tous ces bons moments passés à nous émerveiller de la nature.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de ce projet.

Françoise Massaly, Elisabeth Binet.